

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION URBAINE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE: CAS DE DAKAR

COUNDOUL Amath Alioune

Docteur en géographie, spécialité

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

coundoul07@yahoo.fr

Tel : 00221 77 667 76 62

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

MBAYE Elhadji Baba

Docteur en sociologie de l'éducation

Enseignant-vacataire au département sociologie de l'UCAD

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

mbayebaba518@gmail.com

Tel : 00221 78 173 87 28

Résumé

A l'instar des villes africaines, Dakar connaît une forte dynamique démographique. La structure par âge et par sexe met en exergue la part des adultes (entre 15 à 60), 61,2% de la population. Mais conscient que les jeunes d'aujourd'hui seront les vieux de demain, cette étude se donne comme objectif, d'analyser, à travers une étude prospective du vieillissement, la dynamique démographique horizon 2063. La méthodologie utilisée dans la présente étude, essentiellement quantitative, a fait recours aux données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographique (ANSD) du Sénégal. A partir du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2013, un ensemble de projections sur une période cinquante ans a été réalisé. Les résultats obtenus permettent d'affirmer que le vieillissement de la population, imminent, résulte d'une baisse de la fécondité et une espérance de vie plus élevée. L'étude prospective de la structure par âge montre que la taille des 60 ans et plus passera de 5,28 % en 2013 à 8,57% en 2035 et sera autour de 13,49% en 2063.

Mots-clés : *Urban, ville, vieillissement de la population, personnes âgées, transition démographique*

Abstract

Like African cities, Dakar has a strong demographic dynamic. The structure by age and sex highlights the share of adults (between 15 and 60), 61.2% of the population. But aware that today's young people will be tomorrow's old people, this study aims to analyze, through a prospective study of aging, the demographic dynamics by 2063. The methodology used in this study, essentially quantitative, used data from the National Agency for Statistics and Demography (ANSD) of Senegal. Based on the last population and housing census of 2013, a set of projections over a period of fifty years was carried out. The results obtained confirm that the imminent aging of the population results from a drop in fertility and a higher life expectancy. The prospective study of the structure by age shows that the height of the 60 years and over will increase from 5.28% in 2013 to 8.57% in 2035 and will be around 13.49% in 2063.

Keywords : *Urban, city, aging population, elderly, demographic transition*

Introduction

Entreprendre une étude sur le vieillissement de la population dans les villes du Sud peut sembler paradoxal voire incongru pour d'aucuns. Dans l'esprit de beaucoup de gens, cette problématique est typiquement occidentale et ne serait pas une inquiétude pour les États africains.

Pourtant, l'analyse des données est très évocatrice. En France, de 1952 à 2002 l'espérance de vie a passé de 68 ans à 79 ans (INSEE, 2021) soit une augmentation de 11 ans sur une période de 50ans, à la différence de certains pays africains comme le Gabon où l'espérance de vie est passée de 35 ans à 62 ans entre 1950 et 2012, soit une augmentation de 27 ans sur une durée de 52 ans (Esai 99). Le vieillissement de la population est attendu un peu partout en Afrique pour les mêmes raisons. Le risque est alors imminent, la proportion des personnes âgées va connaître une augmentation considérable. Une telle situation posera d'énormes problèmes pour la prise en charge de ces dernières. Si l'on croit à (Lassond 124), l'augmentation

vertigineuse du nombre de personnes âgées entraîne une refondation de la structure des âges avec lourdes conséquences tant dans les pays industrialisés qu'en développement. Sur le plan économique et social, il représente à la fois une chance et une gageure.

Dans l'agglomération Dakaroise, les personnes éprouvent de nombreuses difficultés pour leur intégration. La question devient beaucoup plus pertinente si l'on fait référence aux projections qui montrent une baisse sensible du taux de fécondité, de la mortalité et par conséquent une augmentation de l'espérance de vie. Il en découle inévitablement l'accroissement de la population âgée.

L'objectif de la présente recherche est d'analyser, à travers une étude prospective du vieillissement, la dynamique démographique horizon 2063. Cette étude prospective permettra d'analyser la situation sociodémographique à court, moyen et long terme ; et offrira, par ricochet, une meilleure visibilité dans les politiques publiques en milieu urbain.

1- Méthodologie

Au Sénégal, la structure habilitée à faire un recensement exhaustif de la population est l'ANSD. Elle était sous la tutelle technique et financière du Ministère de l'Économie et des Finances. Mais depuis le 04 septembre 2013, elle est placée sous la direction du Ministère du Plan.

Cette étude puise ses références sur les résultats issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de l'ANSD en 2013. C'est à partir de ces résultats qu'un ensemble de projections sur l'évolution de la population a été réalisé en collaboration avec

ladite agence. Ces dernières couvrent la période 2013-2063, soit un intervalle de 50ans.

Les projections ont été réalisées avec la participation de techniciens issus d'horizon divers (Ministères de l'Économie des Finances et du Plan, Emploi, Travail, Éducation, Famille, Agriculture, Élevage, Santé, Jeunes) et UNFPA. Les hypothèses ont été formulées par rapport à une évolution probable des différents facteurs de la dynamique de la population notamment (ANSD/MEFP 1-2).

- La structure par âge et par sexe de la population ;
- La structure de la population selon le milieu de résidence (urbaine ou rurale) ;
- L'Indice synthétique de fécondité comme indicateur de fécondité ;
- L'espérance de vie ;
- La structure de la mortalité (à travers l'emploi d'une table-type de mortalité, celle de Coale & Demeny Nord) ;
- Le solde migratoire

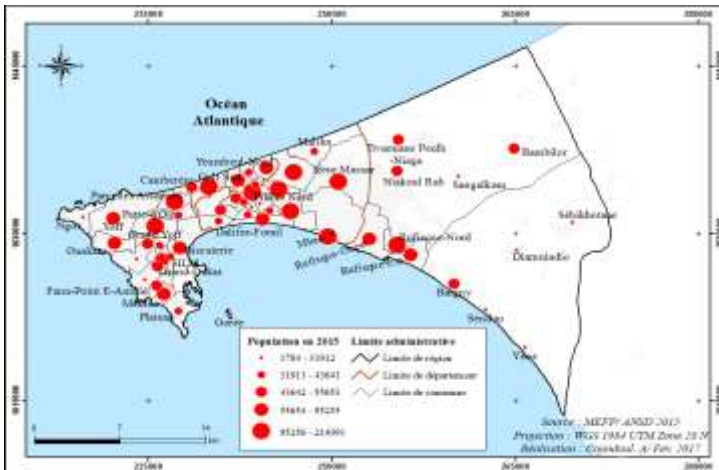
L'utilisation des données de l'ANSD dans cette étude, permet de déceler certains incongrus de la nouvelle configuration démographique qui semble échappé aux urbanistes, aux aménagistes et aux planificateurs en général. Il s'agit alors, à travers une démarche prospective, de faire apparaître les mutations dans la structure par âge et par sexe de la population et, au-delà, d'anticiper sur les politiques pour accompagner ces changements.

2- Résultats

2-2-1. État de la population

La région de Dakar renferme le quart de la population sénégalaise, soit 3.137.197 habitants en 2013. Elle se caractérise par un fort taux d'urbanisation, 96%, ce qui représente à peine la moitié de la population urbaine du Sénégal (49,6%). Mais depuis quelques années, on peut noter un mouvement de la population en direction des zones périphériques comme Sangalkam et le département de Rufisque en général du fait de l'épuisement des réserves foncières à usage d'habitation dans les zones urbaines. La territorialisation des politiques publiques menée par l'État avec la création de villes neuves et le désenclavement fulgurant des espaces jadis déshérités modifient, profondément, l'organisation territoriale dans la capitale. D'après le Recensement Général de la Population de 2013, la population urbaine est de 3.027.394 habitants soit 96,5% et celle rurale de 109 802 habitants soit 3,5%.

Figure 1: Répartition de la population Dans la région de Dakar



La répartition démographique de la population régionale place le département de Pikine en tête avec 1.170.791 habitants, soit 37,3%. On y trouve de fortes densités et une population largement dominée par les jeunes. Il est suivi du département de Dakar qui est le siège de la quasi-totalité des institutions financières, politiques et sociales de la région voire du pays. Dakar abrite 1.146.053 habitants, soit 36,5%. Les départements de Rufisque et Guédiawaye arrivent très loin derrière avec, respectivement, 490.694 et 329.659 habitants (soit 15,6% et 10,5%).

2-2.2. Structure par âge et par sexe

La structure par âge et par sexe montre une population largement jeune. Elle est légèrement dominée par les hommes qui représentent 50,3%, soit 1 579 020 d'individus.

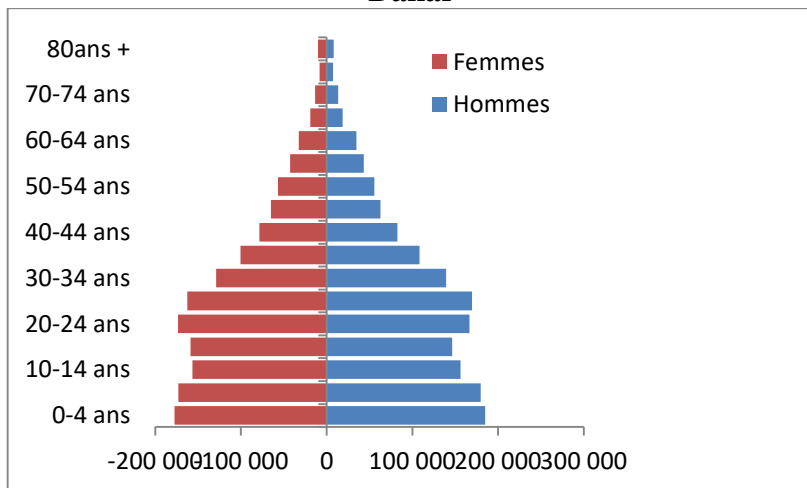
En effet, la pyramide des âges présente une base élargie et un sommet rétréci, caractéristique principale des villes du sud. Les jeunes de moins de 15 ans représentent 32,77% de la population contre 41,2% au niveau national. Cet écart résulte de l'effet d'urbanisation qui est un facteur de la réduction de la natalité. Contrairement aux milieux ruraux, l'enfant en ville exige beaucoup de soin et ne participe guère aux activités économiques du ménage. Il constitue alors un lourd fardeau pour la population adulte en matière de prise en charge sanitaire, d'éducation, de logement, de vêtements et de nourriture.

Tout comme les enfants, la proportion des personnes âgées n'est pas négligeable, 5,28% de la population. Cette tranche d'âge continue d'augmenter et annonce un vieillissement rampant de la population.

Pour une bonne compréhension de la dynamique démographique dans la région, la pyramide des âges constitue le moyen le plus efficace pour décrire l'allure générale de la population, ce qui permettra de déterminer la proportion des

personnes âgées. La répartition de la population suivant les âges, permet de représenter plusieurs couches sociales.

Figure2: Structure par âge et par sexe de la région de Dakar



Source : ANSD, 2013

Avec une population totale de 3.137.197 habitants, le rapport de sex-ratio montre que la part des hommes est légèrement plus importante 50,33% contre 49,66% pour les femmes. A l'âge de 60 ans et plus, le sex-ratio tourne en faveur des femmes soit 50,18% contre 49,81% pour les hommes.

La structure par âge et par sexe met en exergue la part des adultes (entre 15 à 60), 61,2% de la population, ce qui se traduit par un élargissement de la base de la pyramide. La forte représentation de cette tranche d'âge s'explique par deux raisons : la baisse de la fécondité et les migrations.

2-2-3. Baisse de la fécondité

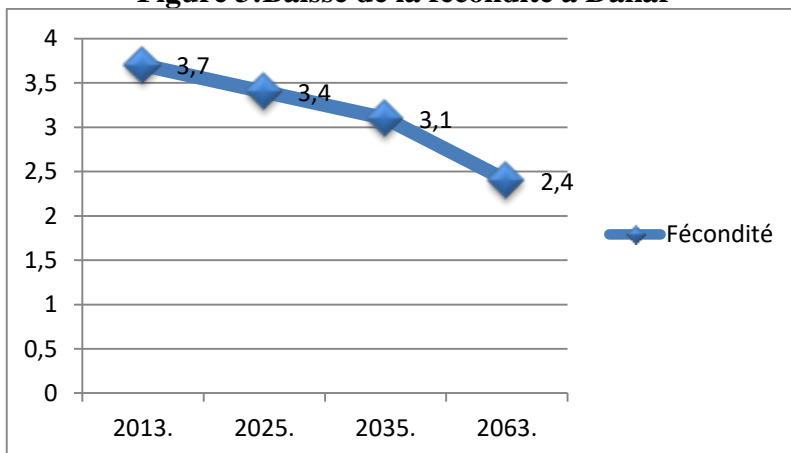
La baisse de la fécondité au Sénégal s'est réalisée dans un contexte socio-économique particulier. Depuis les années 80,

l'État a mis en place une politique de planification familiale pour contrôler la croissance démographique. La diffusion des normes sociales favorables aux familles réduites, par le biais des moyens de communication comme la distribution des brochures d'information, les spots publicitaires dans les radios et télévisions, participe à accélérer la limitation des naissances.

En effet, la transition de la fécondité peut s'effectuer avec l'évolution du pouvoir d'achat des populations. Dakar se caractérise par un faible taux de fécondité en raison de l'amélioration des conditions économiques et sociales. Cette nouvelle tendance a commencé d'abord chez les femmes scolarisées et dans les couches sociales les plus aisées. D'ailleurs, (Becker et Barro 25), ont défendu cette thèse dans la théorie du choix du consommateur, à travers une approche macro-économique qui englobe des variables habituelles que sont : Les dépenses, les revenus, l'éducation de l'enfant, les contraintes de temps et surtout le coût d'opportunité de la naissance. Évidemment, l'opportunité englobe la possibilité d'avoir une alimentation saine et équilibrée, une bonne éducation, tout en épargnant.

La baisse de la fécondité dans la capitale du Sénégal s'inscrit alors dans la théorie de la transition démographique, que l'on peut résumer en une attitude plus moderne face à la santé et à la reproduction. Dakar est la région la plus urbanisée du pays et garde le taux de fécondité le plus bas. La fécondité à Dakar est de 3,7 enfants par femme, contre 4,9 à Saint-Louis, avec un maximum de 7,2 dans la région de Sédhiou, soit un écart de plus de 3,5 enfants entre ces deux extrêmes (ANSD., 2013)

Figure 3: Baisse de la fécondité à Dakar



Source : Enquêtes auprès de l'ANSD, 2016

La situation démographique de Dakar en 2063, est comparable à celle des pays émergents aujourd'hui comme le Mexique, 2,3 enfants par femme en 2012. La baisse de la fécondité est due aux changements de mentalité découlant des mutations socio-économiques. Le choix d'un nombre pléthorique d'enfants n'est plus l'idéal car l'enfant devient « une charge » du fait que la ville a beaucoup d'exigences.

Le développement urbain s'accompagne des progrès de la santé, de l'éducation et introduit de nouveaux rapports entre aînés et cadets, personnes âgées et enfants, époux et épouse. La baisse de la fécondité telle que décrit par les statistiques, est le produit de changements souterrains survenus dans les familles au Sénégal et dans la capitale en particulier. Il n'est pas rare de voir à Dakar des ménages où les chefs, des mamans, ont pris conscience de nouvelles aspirations pour leurs enfants. Aujourd'hui toutes les prévisions vont à l'encontre d'une famille moins nombreuse. Le développement du travail salarial, l'individualisme en ville, le célibat toléré chez les filles,

constituent des facteurs qui, tous, militent à une meilleure prise en conscience de l'intérêt d'avoir des descendances moins nombreuses.

En outre, l'incidence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage. L'enquête a révélé que 20 % des ménages les plus pauvres ont une taille moyenne de plus de 10 personnes alors que 20 % des ménages les plus riches n'en ont que 8 personnes. Du point de vue de la consommation, on note selon le rapport d'ESAM (2004), que les ménages de 1 à 4 personnes ont une consommation par an et par personne deux fois plus élevée que celle des ménages de 5 à 10 personnes et 3 fois plus que celle des ménages de 10 à 14 personnes. Cette corrélation positive entre la taille du ménage et la pauvreté met en évidence les interrelations existantes entre variables démographiques et pauvreté au Sénégal. Ainsi, la forte fécondité (5,3 enfants par femme) caractérisant les ménages de taille élevée contribue à la baisse du taux de la consommation par personne exposant les membres du ménage à des privations pouvant affecter de manière durable leurs capacités d'accès à la santé, au savoir et savoir-faire et au-delà, créer les conditions d'une persistance du phénomène de pauvreté.

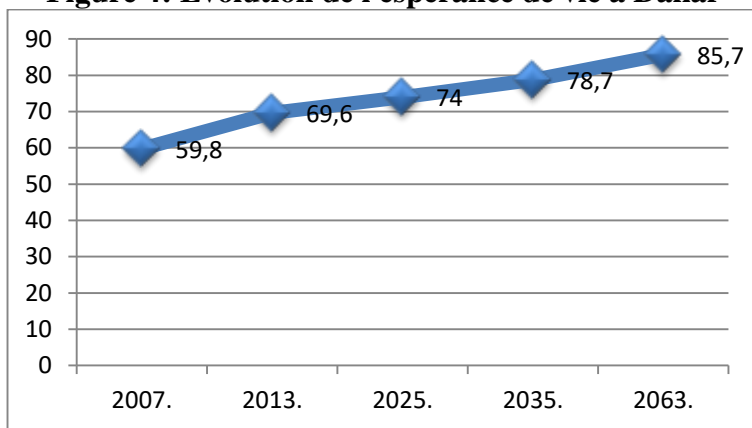
2-2-3-1. Promotion de la longévité

Depuis son accession à l'indépendance, l'État du Sénégal s'efforce à mettre en place des politiques endogènes afin de rattraper les déficits notés surtout dans les domaines de l'éducation et de la santé. On assiste ainsi à la multiplication des structures sanitaires même dans les zones les plus reculées.

Ces progrès se ressentent plus à Dakar où se convergent tous les pouvoirs. Par exemple, un regard jeté sur la pyramide sanitaire du Sénégal permet de constater que les deux centres hospitaliers de rang national (Centre Hospitalier Universitaire de Fann et Hôpital Principal) se situent dans la capitale. La plupart

des cabinets médicaux se localisent à Dakar du fait de sa forte densité et le pouvoir d'achat élevé des populations. D'ailleurs l'étude de la mortalité montre que le nombre de décès dans la capitale est inférieur aux autres régions du pays. A titre illustratif, elle est de 342 à Dakar, 741 à Matam et 921 à Kédougou. De même que l'espérance de vie est plus élevée à Dakar que dans les autres régions du pays.

Figure 4: Évolution de l'espérance de vie à Dakar



Source : Enquêtes auprès de l'ANSD, 2016

Le rythme du vieillissement tel qu'il est décrit dans la région de Dakar est inédit. Par exemple, en France, de 1952 et de 2002, l'espérance de vie est passée de 58 ans à 69 ans (INSEE. Idem) soit une augmentation de 11 ans sur une période de 50ans, contrairement à Dakar, de 2007 à 2013, l'espérance de vie augmente de 10 ans en espace de 5 ans. Dès lors, Il faut comprendre que les pays développés ont reçu, pendant longtemps, les signaux de la croissance de personnes âgées. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle on y retrouve des systèmes de retraite très performants. Tout le contraire dans les pays du Sud.

Si l'on continue l'analyse de 2013 à 2063, on constate que l'espérance de vie passe de 70 à 86 ans soit une augmentation de 16 ans sur une période de 50 ans. A partir de ce moment, Dakar se trouvera dans la phase finale de sa transition démographique. Cet allongement de la durée de vie va entraîner des mutations socio-économiques très importantes, notamment en termes de prise en charge sociale. La transition démographique s'effectue de façon spectaculaire dans la région de Dakar. Ainsi, il est indéniable que le risque de soutenabilité financière de nos régimes de pension, au moyen et long terme, menace même la viabilité de nos systèmes actuels. L'État doit engager une réforme structurelle en augmentant les cotisations ou en allongeant l'âge de départ à la retraite dans certains secteurs pour parer à d'éventuels déséquilibres financiers. Bien entendu que toutes ces deux mesures présentent chacune des inconvénients. L'augmentation de la cotisation de retraite peut amener à un niveau insupportable pour les ménages car certains salaires sont déjà jugés insuffisants. Quant à l'élévation de l'âge de la retraite, elle entraîne fatalement un plus grand nombre de chômeurs.

Enfin, l'évolution constante du nombre de personnes âgées, modifiera, sans doute, la structure par âge de la population dans la région.

2-2-3-4. Évolution selon la structure d'âge de la population de Dakar

Certes, la population de Dakar est jeune, mais les personnes âgées (5,1% en 2013) doivent être considérées avec plus d'attentions.

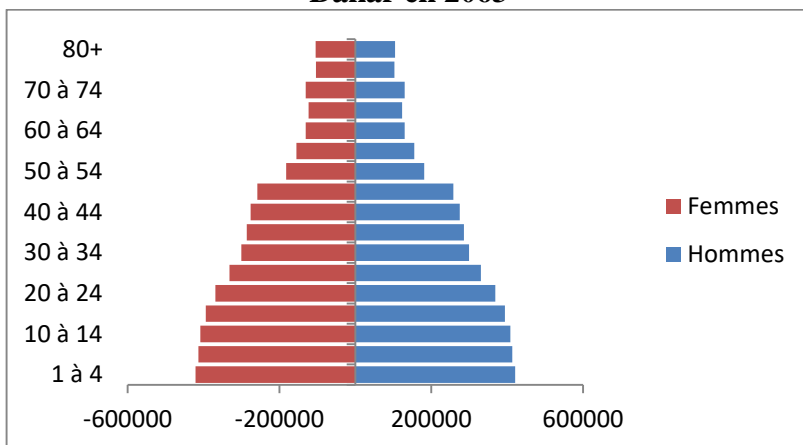
D'ailleurs, les projections, à partir de 2013, sont inquiétantes au regard de l'accroissement des personnes âgées. La structure par âge de la région de Dakar sera complètement remodelée à partir de 2035 pour s'approcher de celle des pays

développés en 2063. Les résultats de la projection ont mis en exergue l'inéluctable mouvement vers un vieillissement important de la population. Ce vieillissement est dû à l'arrivée massive de population jeune à l'âge de la retraite. Il se généralisera sur toute la région entraînant des mutations démographiques et structurelles sans précédent : diminution de la natalité (vieillissement par le bas), augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées (vieillissement par le haut).

La tranche d'âge de « 20 à 30 » qui représente 21% de la population en 2013 devrait frôler les 60 ans. De ce fait, la proportion des 60 ans et plus passera de 5,28 % en 2013 à 8,57% en 2035 et sera autour de 13,49% en 2063. Est-ce que des conditions d'accompagnement sont mises en place ? Quelle politique efficace devrait adopter l'État et les collectivités locales pour répondre aux attentes des personnes âgées ?

En réalité, Dakar, comme la plupart des villes du sud, ne semble pas mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour accueillir ce nombre important de séniors. Aux difficultés économiques, s'ajoute un taux de dépendance très élevé. De 2013 à 2063, le taux de dépendance passera respectivement de 38,04% à 43,66% soit une évolution de 5,62%.

Figure 5 : projection de la structure de la population de Dakar en 2063



Source : Enquêtes auprès de l'ANSD, 2016

Les projections de la structure par âge montrent que Dakar à l'instar des villes du Sud, connaîtra un vieillissement de sa population dans les prochaines décennies. Mais toute l'équation à résoudre est : Est-ce que le rythme du vieillissement serait soutenable ?

Les politiques publiques doivent aujourd'hui reconsidérer la dimension prospective de l'évolution démographique. « La politique de la vieillesse doit tendre à Définir la place des personnes âgées et à préciser l'articulation des divers ordres de mesures destinées à leur assurer cette place, compte tenu des transformations prévisibles dans l'ordre démographique, économique et social » (Laroque 261) . Le vieillissement de la population doit être perçu comme un défi et une opportunité plutôt qu'un problème. Il s'agit d'un processus naturel de l'évolution démographique. Seulement les sociétés devraient s'adapter à ce changement.

Le vieillissement de la population devient un problème lorsque l'action conduisant à cette adaptation n'est pas menée en temps voulu. En Afrique, les politiques prospectives ne sont pas trop développées. Pourtant, une adaptation progressive moins onéreuse semble plus efficace que des actions d'urgence prises en dernier recours.

Actuellement, Dakar est une ville polluée à cause de l'urbanisation non maîtrisée. La bidonvilisation se développe à perte de vue. La ville se caractérise par des pollutions de toutes sortes et les quartiers donnent parfois l'impression de dépotoirs d'ordures. Or, la croissance urbaine restera soutenue pendant plusieurs années. De 2013 à 2063, la population de Dakar sera presque multipliée par trois (03), en passant de 3 137 197 à 8774790 habitants. Donc, la situation socio-économique actuelle, très précaire, risque de dégénérer en raison de l'absence ou du manque de vision pointue des politiques de gestion urbaine.

Conclusion

La population de Dakar connaît une évolution très rapide due à la réduction de la mortalité et une natalité prononcée. La forte concentration des activités industrielles, commerciales et des services, fait de la région un centre de transit et de draine des foules d'immigrants venus de l'intérieur du pays et même de l'extérieur notamment ceux de la sous-région.

Seulement, un regard sur la carte d'occupation de l'espace régional, permet de constater des irrégularités dans la répartition démographique. La densité au km² s'amenuise progressivement du centre-ville vers la périphérie.

Dans l'ensemble de la population dakaroise, les moins de 15 ans représentent 32,77%. C'est une population qui se trouve dans sa deuxième phase de transition démographique,

impliquant un nombre important d'actifs. La tranche d'âge de 15 à 60 ans représente à peine 62% de la population.

Cependant, la jeunesse de la pulvation ne doit occulter l'évolution rapide du nombre de personnes âgées. L'étude de la démographie statistique montre que la région de Dakar connaît de profondes mutations avec la baisse de la mortalité et de la fécondité. Ces mutations démographiques rapides s'effectuent en milieu urbain où les habitants, très ouverts au monde extérieur, assimilent inconsciemment la culture occidentale (Famille restreinte). En plus, le développement du travail salariat, l'éducation des filles, et la politiques de planification familiale, incitent les populations à revoir leurs comportements démographiques.

L'importance des revenus financiers ainsi que l'existence de grandes structures de santé permettent aux populations urbaines d'adopter des méthodes préventives et de mieux prendre en charge certaines maladies. L'étude a aussi permis de comprendre que plus le niveau des revenus du ménage est important, plus les personnes âgées ont tendance à pratiquer des activités sportives. Il en résulte une espérance de vie plus élevée. De 2007 à 2013, l'espérance de vie passe 60 à 70 ans soit une augmentation de 10 ans pour un intervalle de 5 ans. Elle devrait atteindre 85 ans en 2063.

Ainsi, les projections de la structure par âge, montrent que le vieillissement de la population de Dakar se dessine de façon très spectaculaire. La proportion des personnes âgées de plus de 60 ans passera de 5,28 % en 2013 à 8,57% en 2035 et sera autour de 13,49% en 2063. Ces mutations sociodémographiques observées à Dakar, comme dans la plupart des villes africaine, méritent une attention particulière.

La question du vieillissement de la population est à prendre en compte dans sa globalité par les politiques publiques et les acteurs sociaux qui les déclinent sur un territoire. La

planification urbaine et l'articulation des services sont indispensables pour aborder le vieillissement dans une approche préventive et non plus exclusivement curative. Cette démarche planificatrice permet de mieux connaître et d'anticiper sur les évolutions en termes de modes de déplacement, de types d'habitat et d'adaptation des équipements au vieillissement de la population. Ainsi, il est nécessaire de développer une approche transversale entre le secteur de l'urbanisme et de l'aménagement et les secteurs sanitaire et social.

Références bibliographiques

Bibliographie

ANSD ; MEFP. (2015). *Projection de la population du Sénégal*. Rapport Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal. 158 p.

ANSD. (2013). *Recensement General de la Population et de Habitat du Sénégal*. Rapport Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal. 418 p.

Gary S Becker ; Robert J Barro. (1988). Reformulation of the Economic Theory of .Fertility», *Quarterly Journal of Economics*, <https://academic.oup.com/qje/article-abstract/103/1/1/1868459>.

ESAM. (2004). *Rapport de synthèse de la deuxième enquête Sénégalaise Auprès des Ménages*. Direction de la Prévision Statistique. 260p.

Esäï, Makoundou. (2008). *Analyse des statistiques imparfaites. Évolution démographique des pays francophones d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine)*, Thèse de doctorat Université Montesquieu-Bordeaux IV. 373 p.

Lassonde, Louise. (1996). *Les défis de la démographie. Quelle qualité de vie pour le XXIe siècle?*, édition la découverte. 124 p.

Laroque, Pierre. (1962). *Politique de la vieillesse*, la documentation Française, p 26.

Webographie

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906668?sommaire=1906743>. (consulté le 12/03/2021).